



Accusé de réception en préfecture	
Numéro de l'acte	2024-153-FINMM
Date de télétransmission	10/12/2024
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

### QUESTION N°2024-153

**URBANISME : OPERATION CENTRE-VILLE – ILOT DE LA HALLE - LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – CREATION D'UNE COMMISSION**

**RAPPORTEUR :**

Monsieur Benoît ROUSSEL  
Maire de la Ville d'Arques

---

**Le conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques,

**Considérant** que la Ville d'Arques souhaite poursuivre l'aménagement de son centre-ville,

**Considérant** qu'il y a un enjeu de réaliser un aménagement urbain de qualité pour l'îlot de la halle,

**Considérant** que l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permet de solliciter l'initiative privée afin de faire émerger des propositions en adéquations avec le territoire,

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : SE PRONONCE** favorablement sur le recours à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'îlot de la halle,

**ARTICLE 2 : DESIGNER** les membres de la Commission AD HOC chargée d'évaluer les propositions relatives à cette AMI pour l'îlot de la halle. Cette commission se réunira au tant que nécessaire au fil de la procédure.

Les membres de la commission sont :

Monsieur le Maire Président,

Les membres de la commission municipale urbanisme – travaux : M LAMIRAND, M CANLER, M LARDEUR, Mme KOCLEGA, Mme SAUDEMONT

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

Un technicien de l'AUD

Un technicien du CAUE

Techniciens de la ville

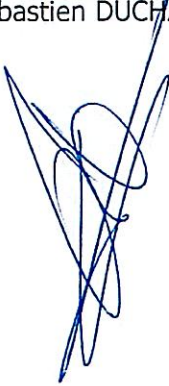
**ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et formalités relatives à l'opération.

**ARTICLE 4 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables 24
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Le secrétaire de séance,  
Sébastien DUCHATEAU



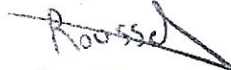
Fait à ARQUES  
Le 16 décembre 2024

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 19 DEC. 2024 et publication ou  
notification le 19 DEC. 2024

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024**

**Affiché le 17 décembre 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le 16 décembre 2024 à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **21 présents** pour la question 2024-134, **22 présents** à partir de la question n°2024-135
- **5 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **0 absent excusé sans pouvoir**

**Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND**

**Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY**

**Monsieur Sébastien DUCHATEAU est nommé secrétaire de séance.**